

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES  
DU CLAIN SUD**

SOUS-PRÉFECTURE

28 OCT. 2020

Date de la convocation : 13/10/2020

MONTMORILLON

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
56	35	43	8

Département de  
la Vienne

Arrondissement de  
MONTMORILLON

**Extrait du registre des délibérations du comité syndical**

L'an deux mil vingt, le vingt et un octobre à dix-huit heures et quarante minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle des fêtes de Romagne.

Etaient présents : MARTIN-CHARDONNIER Estelle – GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – PIQUARD Michael – TILLET François – SOUCHE Guy – CHARGELEGUE Jérôme – OLIVET Jacky – VERGNAUD Sophie – GRIMAUD Jean-Paul – JESBERGER Gilles – SARDET Gérard – THOREAU Alain – DILLOT Jean-François – GORRY Jean-Michel – MAURY Jean-Pierre – DUPERRIER Marie-Christine – LE GUERN Romain – GEORGEL Sophie – MARTIN Alexis – BELLIN Philippe – BIBAUD André – BOCK François – BEAU Jacky – LATU Roland – THEVENET Roland – PICHON Gilles – CACLIN Philippe – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – CINQUABRE Jean-Christophe – BOUCHET Roland – GARGOUIL Francis – GIRARD Sandra – POIRIER Fredy

Etaient excusés : DRECQ Nelly – CARRETIER Michel – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – GIRARDEAU Jules (pouvoir à GEORGEL Sophie) – PIN Olivier (pouvoir à BIBAUD André) – LAFRECHOUX Joël (pouvoir à BEAU Jacky) – CHASSIN Julien (pouvoir à PICHON Gilles) – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – GAYET Olivier – BEAUJANEAU Gilbert (pouvoir à CHAPLAIN Christian) – JARASSIER Michel – JEAN Gisèle (pouvoir à BELLIN Philippe) – BOIRON William – BLAUD Joël (pouvoir à POIRIER Fredy) – CHOISY Jean-Michel – LEONET Frédéric (pouvoir à PIQUARD Michael)

Etaient absents : CHASSAGNE Dominique – DUVILIER Didier – QUINTARD Jacky – LAMY Pascal

A été élu secrétaire de séance M. MARTIN Alexis

Administratifs : BOUCHE David – BRANGEON Anne – LAURIN Pauline - MIRLYAZ Manuel

Délibération n°189\_21102020

**Convention avec le syndicat du Clain Aval (SCA) pour le ruisseau des Dames**

Le bureau d'études SERAMA s'est vu confier par le syndicat une étude diagnostique hydromorphologique sur les cours d'eau du « nouveau territoire », à savoir le Clain et la Clouère en Charente, la Dive, la Bouleure et la Vonne en Deux Sèvres ; ainsi que les petits affluents du Clain qui n'avaient pas de diagnostic à ce jour, dont le ruisseau des Dames/de Chézeau. Ce cours d'eau se retrouve partagé entre plusieurs communes et méandre entre deux syndicats (Clain Aval et Clain Sud).

Le SMVCS a proposé au Président du SCA de mener à bien l'état des lieux sur le ruisseau dans son intégralité, et de partager les coûts inhérents à l'étude au prorata du linéaire concerné par chaque syndicat.

L'avenant du bureau d'étude est de 1 440 €. Après subvention (80%), il resta la somme de 288€. Il est proposé que chaque syndicat paye la somme de 144 €.

Le Président du SCA proposera une délibération au prochain comité syndical.

Une délibération autorisant la signature d'une convention entre les deux syndicats est proposée.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote à l'unanimité pour :**

**- Autoriser le Président à signer la convention avec le syndicat Clain Aval**

Pour copie conforme,  
Acte rendu exécutoire par  
Le Président,  
Philippe Bellin  
A Valence en Poitou, le 23/10/2020



SOUS-PRÉFECTURE  
28 OCT. 2020  
MONTMORILLON